



les études du CNC
décembre 2022

L'emploi en régions
en 2021

L'emploi en régions en 2021

Production, postproduction,
distribution, diffusion, projection

décembre 2022



Centre national du cinéma et de l'image animée

291 boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14

Tél : 01.44.34.38.26

Fax : 01.44.34.34.55

www.cnc.fr

Ivan Piccon, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue.

Sommaire

Objectifs	4
Méthodologie	4
Synthèse	5
I. Les grands indicateurs de l'emploi en région	7
<i>A. Les établissements</i>	7
<i>B. Les salariés</i>	8
<i>C. Masse salariale</i>	11
<i>D. Masse salariale par type d'activité</i>	12
<i>E. L'impact extrarégional des activités de production et postproduction</i>	14
<i>F. La place des femmes dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma</i>	17
<i>G. Types de contrats</i>	18
II. Fiches régions	19
<i>A. Auvergne-Rhône-Alpes</i>	19
<i>B. Bourgogne-Franche-Comté</i>	20
<i>C. Bretagne</i>	21
<i>D. Centre-Val de Loire</i>	22
<i>E. Corse</i>	23
<i>F. Grand Est</i>	24
<i>G. Hauts-de-France</i>	25
<i>H. Ile-de-France</i>	26
<i>I. Normandie</i>	27
<i>J. Nouvelle-Aquitaine</i>	28
<i>K. Occitanie</i>	29
<i>L. Pays de la Loire</i>	30
<i>M. Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	31

Objectifs

Cette étude sur l'emploi en régions dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma est réalisée à partir des données d'Audiens. Elle livre les principales tendances des effectifs et de la masse salariale pour chaque région en fonction des secteurs d'activités, des types de contrats et du genre des individus.

Méthodologie

Cette étude présente des statistiques issues des données d'Audiens. Chaque mois, les entreprises des secteurs de la culture, de la communication et des médias doivent fournir des déclarations sociales nominatives qui permettent à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié. Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou des congés payés ne sont, en revanche, pas pris en compte.

Le périmètre d'analyse de cette synthèse comprend toutes les entreprises déclarées auprès d'Audiens relevant des quatre champs d'activité suivant :

- production, postproduction (codes NAF 5911A, 5911B, 5911C et 5912Z) ;
- distribution cinématographique, édition vidéo (codes NAF 5913A et 5913B) ;
- projection cinématographique (code NAF 5914Z) ;
- diffusion télévisuelle (codes NAF 6020A et 6020B).

La notion d'entreprise s'entend au sens SIREN et les caractéristiques considérées sont celles de son siège social. Sauf mention contraire, toutes les autres données (nombre d'établissements, effectifs et masse salariale) sont déclinées en fonction du code NAF et de la région d'implantation de l'établissement. La notion d'établissement s'entend au sens du SIRET. Pour cette raison, certains longs métrages cinématographiques et productions audiovisuelles sont considérés dans cette étude comme des établissements.

Des analyses basées sur la région de résidence des salariés des secteurs audiovisuels et cinématographiques sont ponctuellement conduites dans cette étude. L'ensemble des adresses des salariés n'étant pas connu d'Audiens, le périmètre d'étude n'est pas exhaustif pour ce type de données (92 % des salariés en 2021).

A l'échelle nationale, les effectifs sont dédoublonnés : un même individu ayant exercé dans plusieurs régions au cours d'une même année n'est comptabilisé qu'une seule fois.

Synthèse

☑ **Une lente décentralisation des établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma**

En 2021, 62,0 % de l'ensemble des établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma sont implantés en Ile-de-France. Cette part est relativement stable sur un an (62,5 % en 2020) mais prolonge une tendance au long cours de lente décentralisation des établissements (65,8 % en 2012 et 67,1 % en 2004).

☑ **Une reprise des tournages en 2021 qui porte la croissance de l'emploi en région**

Entre 2020 et 2021, l'ensemble des régions observe une croissance des effectifs dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma. Cette croissance est particulièrement marquée pour la région Occitanie, qui profite de l'entrée en production d'un nouveau feuilleton quotidien (+52,2 % en un an), l'Ile-de-France (+21,1 %), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+25,1 %), la région Auvergne-Rhône-Alpes (+22,5 %) et la région Nouvelle-Aquitaine (+23,2 %). Cette forte augmentation est principalement portée par la reprise des tournages cinématographiques et audiovisuels en 2021. Pour quatre régions, la reprise de l'activité en 2021 ne permet pour autant pas de retrouver le niveau d'emploi constaté avant la pandémie de Covid-19 : la Bourgogne-Franche-Comté (-5,0 % par rapport à 2019), le Grand Est (-7,4 %), la Nouvelle-Aquitaine (-8,4 %) et les Hauts-de-France (-13,7 %).

☑ **Un impact notable des tournages cinématographiques et audiovisuels réalisés par des sociétés franciliennes en régions**

L'activité économique des établissements de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle peut également être appréhendée au regard des emplois créés par les tournages dans les autres régions. En 2021, six régions bénéficient particulièrement de cette création d'emplois extrarégionaux : les Hauts-de-France et le Grand Est, régions qui bénéficient d'une situation géographique favorable, ainsi que la région Auvergne-Rhône-Alpes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, qui se distinguent par des politiques volontaristes pour attirer les tournages sur leur territoire ainsi que par le développement de pôles audiovisuels et cinématographiques.

Ces créations d'emploi induites par les tournages dans les autres régions concernent toutefois davantage les emplois intermittents artistiques (dont figurants) et n'ont un impact que limité sur les masses salariales régionales.

☑ **Un poids des établissements de projection cinématographique en forte baisse dans la plupart des régions, conséquence de la pandémie de Covid-19**

En raison des conséquences de la crise sanitaire (fermeture prolongée des salles, application du passe sanitaire et reprise difficile de la fréquentation), la part occupée par les établissements de projection cinématographique dans les masses salariales régionales baisse significativement entre 2019 et 2021. Cette évolution est particulièrement marquée pour cinq régions : la Provence-Alpes-Côte d'Azur (-10,3 points par rapport à 2019), l'Auvergne-Rhône-Alpes (- 8,0 points), le Centre-Val de Loire (-7,6 points) ainsi que la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine (-7,0 points chacune).

Aucune région n'atteint la parité en 2021

En 2021, 97 638 femmes sont salariées des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma en France, soit 43,2 % de l'ensemble des effectifs, une part relativement stable sur les cinq dernières années. La part de femmes varie selon les régions : elle est la plus importante pour la Corse (44,5 % des effectifs), le Grand Est (44,0 %), l'Île-de-France (43,1 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (42,3 %). Entre 2017 et 2021, plusieurs régions observent une augmentation progressive de la part de femmes dans leurs effectifs. Cette évolution est particulièrement marquée en Corse (+5,0 points entre 2017 et 2021), dans les départements et régions d'Outre-Mer (+4,9 points) et en Occitanie (+4,9 points).

La part de femmes dans la masse salariale reste moins importante que dans les effectifs en 2021 : 1,6 Md€ est capté par les femmes en 2021, soit 39,4 % de la masse salariale totale.

I. Les grands indicateurs de l'emploi en région

A. Les établissements

En 2021, 10 051 entreprises des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma sont actives en France, soit 684 de plus qu'en 2020 (+7,3 %) et 643 de plus qu'en 2019 (+6,8 %).

Après une année 2020 en baisse, en raison notamment de la pandémie de Covid-19, le nombre d'établissements dépendant de ces entreprises renoue avec la croissance et passe de 10 395 en 2020 à 11 236 en 2021 (+8,1 % sur un an et +7,2 % par rapport à 2019). Cette hausse est principalement portée par les établissements de production audiovisuelle (+359 établissements en un an) et les établissements de production cinématographique (+262) et peut notamment s'expliquer par un effet de rattrapage postpandémique des tournages : en 2021, la production de films français atteint ainsi un niveau record avec 340 films agréés dans l'année (+43,5 % en un an), de même que la production d'œuvres audiovisuelles de fiction (1 281 heures de fiction aidée par le CNC en 2021, soit +37,7 % sur un an) et d'animation (357 heures soit +21,0 % sur un an).

Etablissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma par région

	2017	2018	2019	2020	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	666	662	676	690	764
Bourgogne-Franche-Comté	131	130	130	139	142
Bretagne	252	251	271	271	303
Centre-Val de Loire	138	135	137	138	159
Corse	48	54	56	59	60
Grand Est	236	248	251	252	263
Hauts-de-France	249	260	264	267	290
Ile-de-France	6 485	6 556	6 628	6 501	6 968
Normandie	184	177	182	185	212
Nouvelle-Aquitaine	474	483	504	506	526
Occitanie	445	451	489	490	547
Pays de la Loire	259	265	264	268	293
Provence-Alpes-Côte d'Azur	510	526	549	552	612
Outre-Mer	68	67	78	77	97
ensemble	10 145	10 265	10 479	10 395	11 236

Source : Audiens.

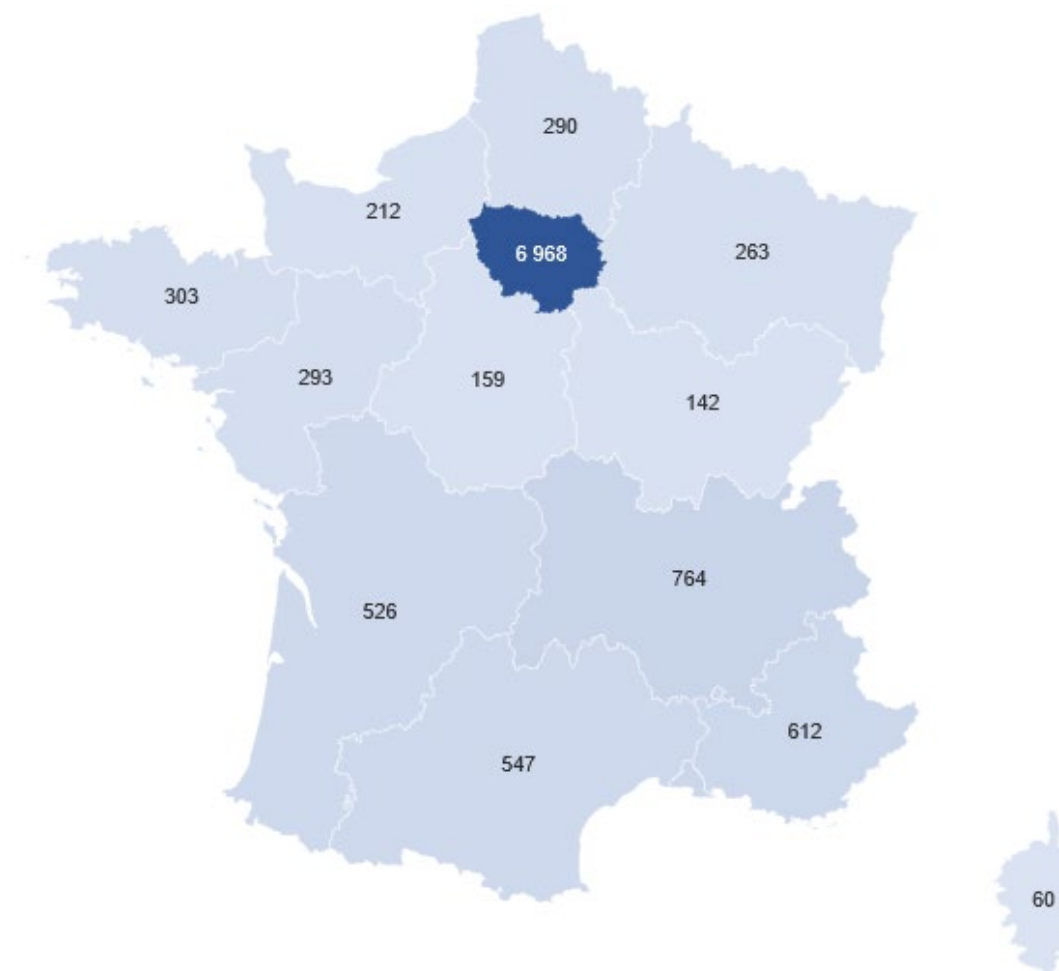
6 968 établissements sont implantés en Ile-de-France en 2021, soit 62,0 % de l'ensemble des établissements. Cette part est relativement stable sur un an (62,5 % en 2020) mais prolonge une tendance au long cours de lente décentralisation des établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma (65,8 % en 2012 et 67,1 % en 2004). En 2021, plus du tiers (37,7 %) des établissements franciliens exerce une activité de production audiovisuelle.

Après l'Ile-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui abrite le plus d'établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma avec 764 établissements soit 6,8 % des établissements actifs. Le tiers (34,7 %) de ces établissements exerce une activité de production de films institutionnels et publicitaires.

L'Ile-de-France est la région française qui voit le plus de créations d'établissements en 2021, avec 467 établissements supplémentaires par rapport à 2020 (+7,2 %), suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 764 établissements en 2021 soit +74 établissements par rapport à 2020

(+10,7 %). Dans toutes les régions, le nombre d'établissements observé en 2021 est supérieur à celui d'avant-pandémie.

Nombre d'établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma actifs en 2021



Source : Audiens.

B. Les salariés

En 2021, 226 185 emplois sont comptabilisés par les entreprises des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma en France, un niveau en nette hausse après une année 2020 lourdement impactée par la pandémie de Covid-19 (+19,7 %) et qui dépasse le niveau d'avant crise (+7,4 % par rapport à 2019).

L'Île-de-France est la première région française dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma avec 186 658 emplois en 2021, soit 73,0 % de l'ensemble des effectifs du secteur, une part en légère baisse sur les cinq dernières années (74,5 % des effectifs totaux en 2017). Plus du tiers (37,6 %) d'entre eux travaille dans des établissements de production de films et programmes pour la télévision, une part plus importante qu'à l'échelle nationale (35,9 %) qui s'explique par la densité du tissu des établissements de production audiovisuelle en Île-de-France (37,7 % des établissements de la région). L'importance de cette part doit toutefois être relativisée : ces établissements intègrent des productions dont les tournages se déroulent dans les autres régions. Tandis que 79,6 % des effectifs français de la production audiovisuelle

sont employés par des établissements franciliens, ils sont 55,5 % seulement à résider dans la région. De façon plus générale, la concentration des effectifs salariés des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma est nettement moins marquée en considérant leur lieu de résidence. Si près des trois quarts (73,0 %) d'entre eux sont rattachés à un établissement d'Ile-de-France, ils ne sont que 55,7 % à y résider. A la suite de la pandémie de Covid-19, marquée notamment par le développement du travail à distance, la part de salariés franciliens des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma atteint son plus bas niveau de la décennie en 2021 (57,5 % en 2020 et 57,8 % en début de décennie).

Effectifs des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma par région

	2017	2018	2019	2020	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	9 052	9 223	8 894	7 759	9 505
Bourgogne-Franche-Comté	1 407	1 308	1 566	1 225	1 487
Bretagne	3 833	3 330	3 746	3 398	4 320
Centre-Val de Loire	1 724	1 702	1 803	1 619	2 024
Corse	1 026	838	893	845	1 005
Grand Est	4 888	4 940	5 560	4 486	5 147
Hauts-de-France	4 171	4 539	4 892	3 957	4 222
Ile-de-France	172 670	171 436	172 210	154 097	186 658
Normandie	1 833	1 949	1 901	1 791	2 053
Nouvelle-Aquitaine	6 757	7 778	9 040	6 720	8 278
Occitanie	6 497	6 087	6 359	6 602	10 047
Pays de la Loire	4 919	4 894	4 819	4 420	5 286
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 446	11 218	10 660	10 003	12 517
Outre Mer	2 428	3 259	2 739	2 781	3 041
ensemble¹	208 275	209 145	210 573	188 927	226 185

¹effectifs dédoublonnés : un même individu ayant exercé dans plusieurs régions n'est comptabilisé qu'une seule fois.
Source : Audiens.

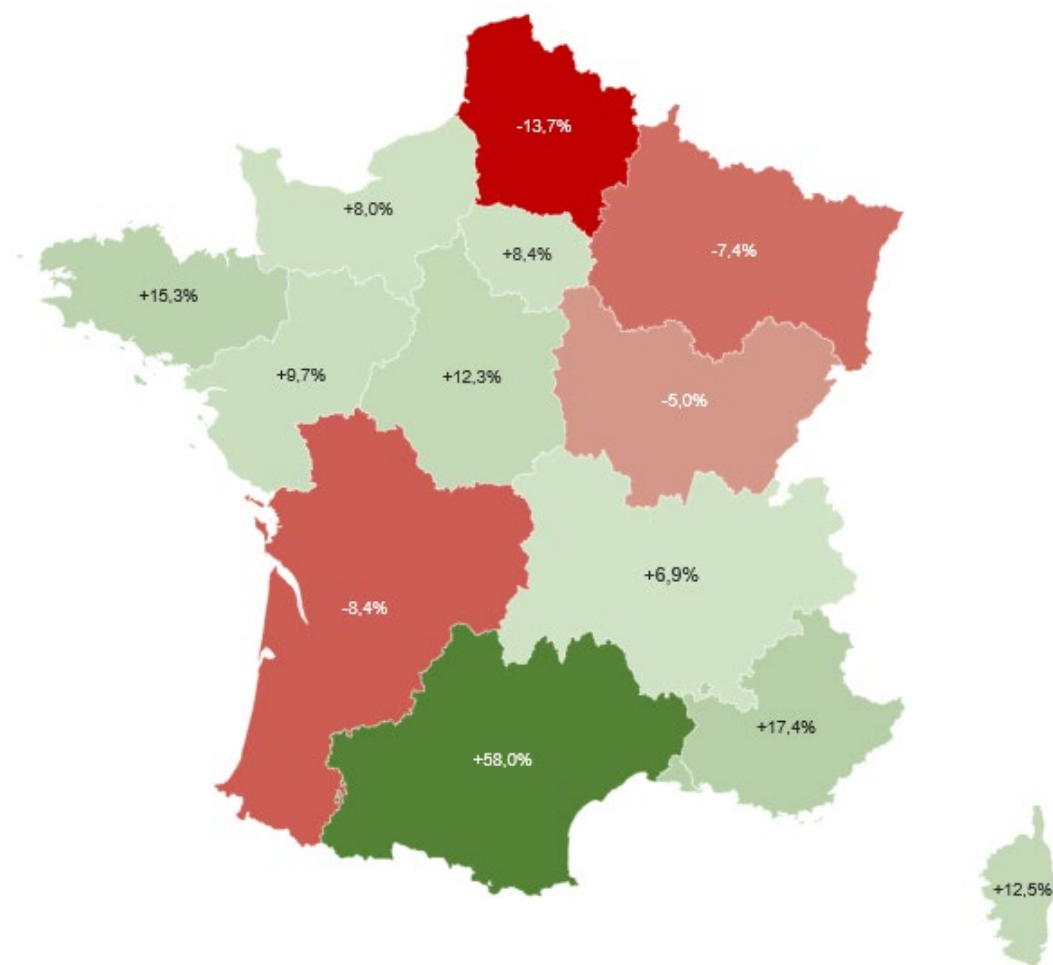
Entre 2020 et 2021, l'ensemble des régions observe une croissance des effectifs dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma. Cette croissance est particulièrement marquée pour la région Occitanie, avec 10 047 salariés en 2021 soit +52,2 % sur un an. L'augmentation des effectifs occitans est principalement imputable aux établissements de production de films et programmes pour la télévision implantés dans la région (2 285 salariés supplémentaires soit +113,0 % en un an), et accompagne notamment l'entrée en production d'un nouveau feuilleton quotidien en fin d'année 2020 (*Ici tout commence*, produit par ITC Prod). Cette hausse est principalement imputable à l'emploi d'artistes intermittents (dont figurants et silhouettes) mais se ressent également sur les postes de techniciens cadres comme non cadres : + 1 399 artistes intermittents (+152,2 %), contre +611 techniciens non cadres intermittents (+106,1 %) et +277 techniciens cadres intermittents (+69,1 %).

En dehors de l'Occitanie, les effectifs salariés de quatre autres régions augmentent significativement entre 2020 et 2021 : l'Ile-de-France (32 561 salariés de plus, soit +21,1 % en un an), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2 514, soit +25,1 %), la région Auvergne-Rhône-Alpes (+1 746, soit +22,5 %) et la région Nouvelle-Aquitaine (+1 558, soit +23,2 %). Pour l'Ile-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine, cette forte augmentation est portée par la reprise des tournages cinématographiques et audiovisuels en 2021 (de 62 % à 80 % des emplois supplémentaires). La situation est plus contrastée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui se singularise en 2021 par la plus forte baisse d'emploi pour les établissements de production de films de cinéma (1 981 salariés en 2021 soit -38,7 % par rapport à 2020 mais un niveau équivalent à la moyenne annuelle constatée depuis 2017), compensée à l'inverse par l'une des plus fortes croissances du nombre de salariés pour des

établissements de production audiovisuelle (+3 255 salariés soit +100,1 %). La région PACA se distingue notamment par un maillage territorial conséquent en matière d'accueil des tournages (17 commissions du film et bureaux d'accueil de tournages), et l'implantation sur le territoire de studios majeurs (Provence Studios à Martigues, les studios de la Victorine et le Pôle Média de la Belle de Mai).

Pour quatre régions, le dynamisme constaté sur l'année 2021 ne permet pas pour autant de rattraper le niveau d'emploi observé avant la pandémie : la Bourgogne-Franche-Comté (1 487 salariés, soit -5,0 % par rapport à 2019), le Grand Est (5 147, soit -7,4 %), la Nouvelle-Aquitaine (8 278, soit -8,4 %) et les Hauts-de-France (4 222, soit -13,7 %). Pour ces quatre régions, cette baisse se constate sur différents types d'activités mais se cristallise davantage dans l'emploi généré par les établissements de production cinématographique (jusque 1 103 salariés de moins en Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2021). Pour les Hauts-de-France et le Grand Est, la baisse du nombre de salariés se constate également au sein des établissements d'édition de chaînes généralistes (respectivement -32,8 % et -5,7 %), malgré un nombre d'établissements en hausse (+2 et +1).

Evolution du nombre de salariés déclarés par les établissements régionaux des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma entre 2019 et 2021



Source : Audiens.

C. Masse salariale

La masse salariale dégagée en 2021 est de 4,0 Md€. L'Ile-de-France concentre 79,8 % de la masse salariale totale en 2021, une part stable sur les cinq dernières années.

Entre 2020 et 2021, la masse salariale en France augmente de 14,7 % (+5,9 % par rapport à 2019). Cette évolution se ressent dans la quasi-intégralité des régions françaises à l'exception des Pays de la Loire, dont la masse salariale totale diminue de 7,2 % en 2021 à 49,0 M€, un niveau semblable à la moyenne observée depuis 2017 (48,6 M€). Cette baisse est liée à l'activité des établissements de postproduction, qui dégagent 7,3 M€ de masse salariale en moins après une année 2020 en très forte croissance. Malgré cette baisse, la masse salariale des établissements de postproduction ligériens se conforte à un niveau équivalent à celui constaté sur les cinq dernières années.

Masse salariale des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma par région (M€)

	2017	2018	2019	2020	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	127,47	124,62	126,24	115,89	136,81
Bourgogne-Franche-Comté	21,51	21,61	22,15	18,84	20,13
Bretagne	36,21	34,91	36,74	32,31	37,30
Centre-Val de Loire	18,92	19,17	19,62	17,18	18,41
Corse	15,78	16,43	16,50	16,13	17,68
Grand Est	86,35	87,03	88,93	79,94	83,00
Hauts-de-France	51,67	54,26	54,95	45,71	53,58
Ile-de-France	3 013,13	3 002,62	3 030,64	2 807,19	3 221,29
Normandie	24,69	25,18	27,08	22,22	23,99
Nouvelle-Aquitaine	82,89	90,03	95,99	84,96	103,77
Occitanie	76,91	81,80	89,78	82,19	108,06
Pays de la Loire	44,74	48,40	47,88	52,79	49,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	81,93	90,87	91,47	79,80	98,69
Outre Mer	60,03	62,45	64,49	62,27	64,32
ensemble*	3 742,22	3 759,37	3 812,45	3 517,41	4 036,04

Source : Audiens.

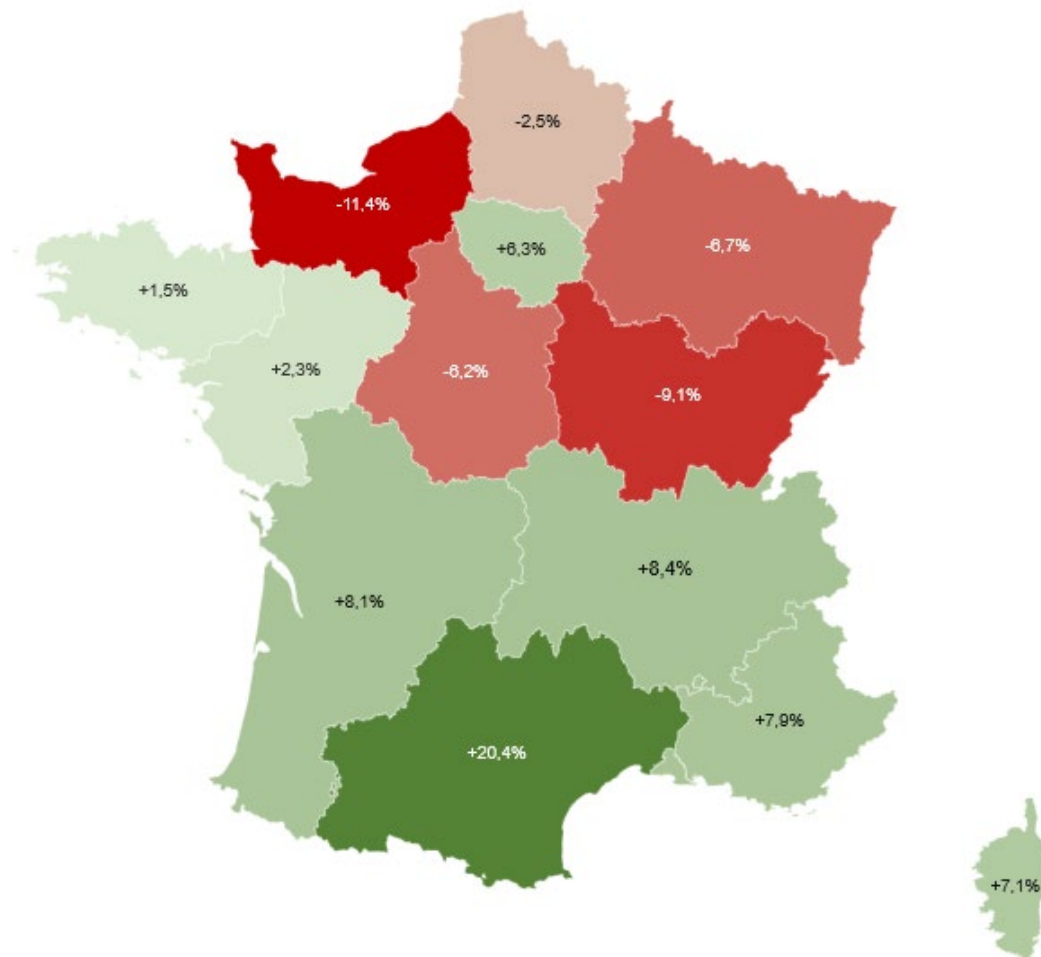
Cinq régions françaises connaissent une hausse conséquente de leur masse salariale entre 2020 et 2021 : l'Ile-de-France (+414,1 M€, soit +14,8 % en un an), l'Occitanie (+25,9 M€, soit +31,5 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+20,9 M€, soit +18,0 %), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+18,9 M€, soit +23,7 %) et la Nouvelle-Aquitaine (+18,8 M€, soit +22,1 %). Pour cette dernière région, la hausse de la masse salariale en 2021 permet d'atteindre un niveau supérieur à celui constaté en 2019 (+8,1 %) malgré un nombre de salariés inférieur (-8,4 %). Cette évolution contraire peut s'expliquer par l'activité des entreprises de postproduction qui connaissent en 2021 une nette augmentation de leur masse salariale, à 20,8 M€ (+33,6 % par rapport à 2020, +52,5 % par rapport à 2019). La Nouvelle-Aquitaine, qui bénéficie notamment du rayonnement du Pôle Image Magelis à Angoulême, se positionne par conséquent en 2021 en tant que troisième région en termes de masse salariale des entreprises de postproduction pour la première fois de la décennie, derrière l'Occitanie (34,9 M€) et l'Ile-de-France (453,5 M€).

Pour six autres régions, la masse salariale totale en 2021 est inférieure à celle observée avant la pandémie. Pour trois d'entre elles, cette évolution peut s'expliquer par un niveau d'emploi également en baisse (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France).

Dans le cas de la Normandie et du Centre-Val de Loire, l'évolution de la masse salariale avant et après la pandémie est contraire à celle des effectifs. Ce décrochage trouve ses racines dans une faible reprise de l'activité de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle (+0,31 M€ pour la Normandie et +0,61 M€ pour le Centre-Val de Loire, contre +6,9 M€ en moyenne par région hors Ile-de-France), qui ne permet pas de compenser l'activité

dégradée des salles de cinéma en 2021 (respectivement -2,6 M€ et -1,8 M€ entre 2019 et 2021).

Evolution de la masse salariale des établissements régionaux des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma entre 2019 et 2021



Source : Audiens.

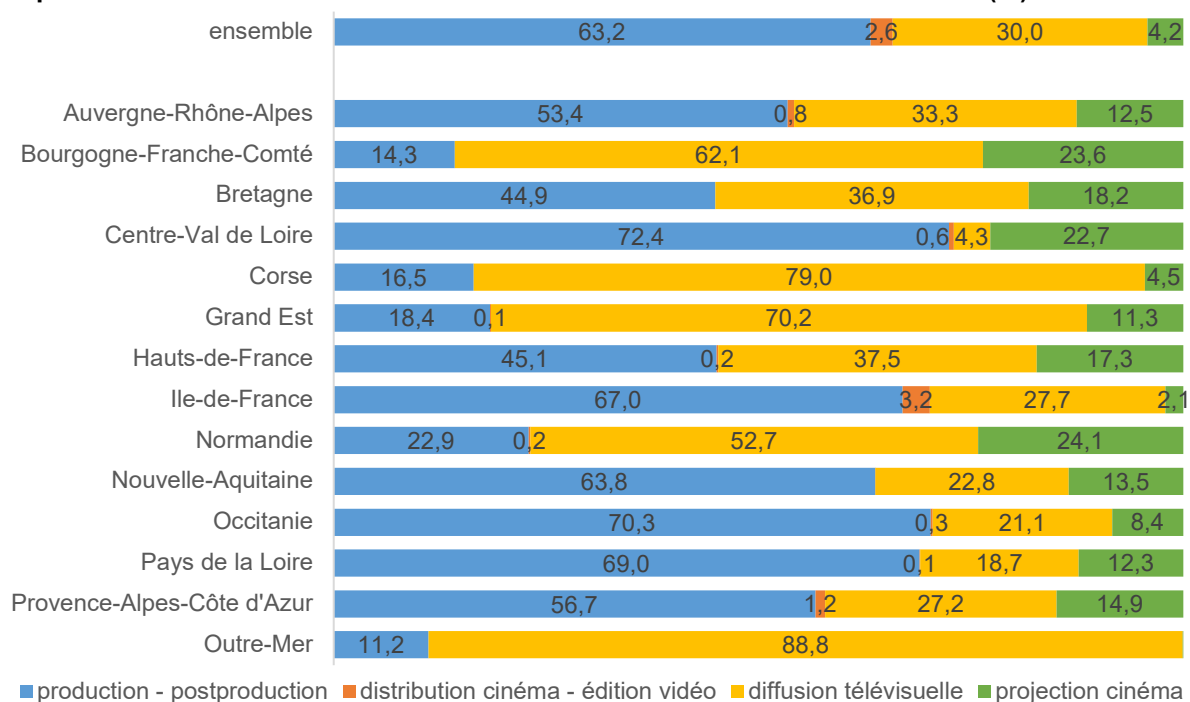
D. Masse salariale par type d'activité

Le poids des différents secteurs d'activité audiovisuelle et cinématographique varie selon les régions.

Les deux tiers (67,0 %) de la masse salariale en Ile-de-France sont générés par des entreprises de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle, une part supérieure à celle constatée à l'échelle nationale (63,2 %). Il convient ici de préciser que la localisation des masses salariales dépend du lieu d'implantation des établissements de production, indépendamment de la localisation effective du lieu de production. En considérant la masse salariale rattachée aux effectifs résidant effectivement en Ile-de-France la part des activités de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle demeure importante, à 65,7 %. L'importance de cette part peut s'expliquer par la surreprésentation des salariés permanents des établissements de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle résidant en Ile-de-France en raison de la proximité

géographique des sièges sociaux de ces entreprises (73,7 % des CDI du secteur résident en Ile-de-France et 64,8 % des CDD, contre 52,8 % des intermittents).

Répartition de la masse salariale en fonction des secteurs d'activités en 2021 (%)



Source : Audiens.

A l'instar de l'Ile-de-France, six régions françaises présentent une part majoritaire des établissements de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle dans leur masse salariale : l'Auvergne-Rhône-Alpes (53,4 %), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (56,7 %), la Nouvelle-Aquitaine (63,8 %), les Pays de la Loire (69,0 %), l'Occitanie (70,3 %) et le Centre-Val de Loire (72,4 %).

Pour cinq autres régions, les établissements de diffusion télévisuelle sont à l'origine de plus de la moitié de la masse salariale générée en 2021. C'est le cas de la Normandie (52,7 % de la masse salariale régionale), de la Bourgogne-Franche-Comté (62,1 %), du Grand Est (70,2 %), de la Corse (79,0 %) et des départements et régions d'Outre-Mer (88,8 %).

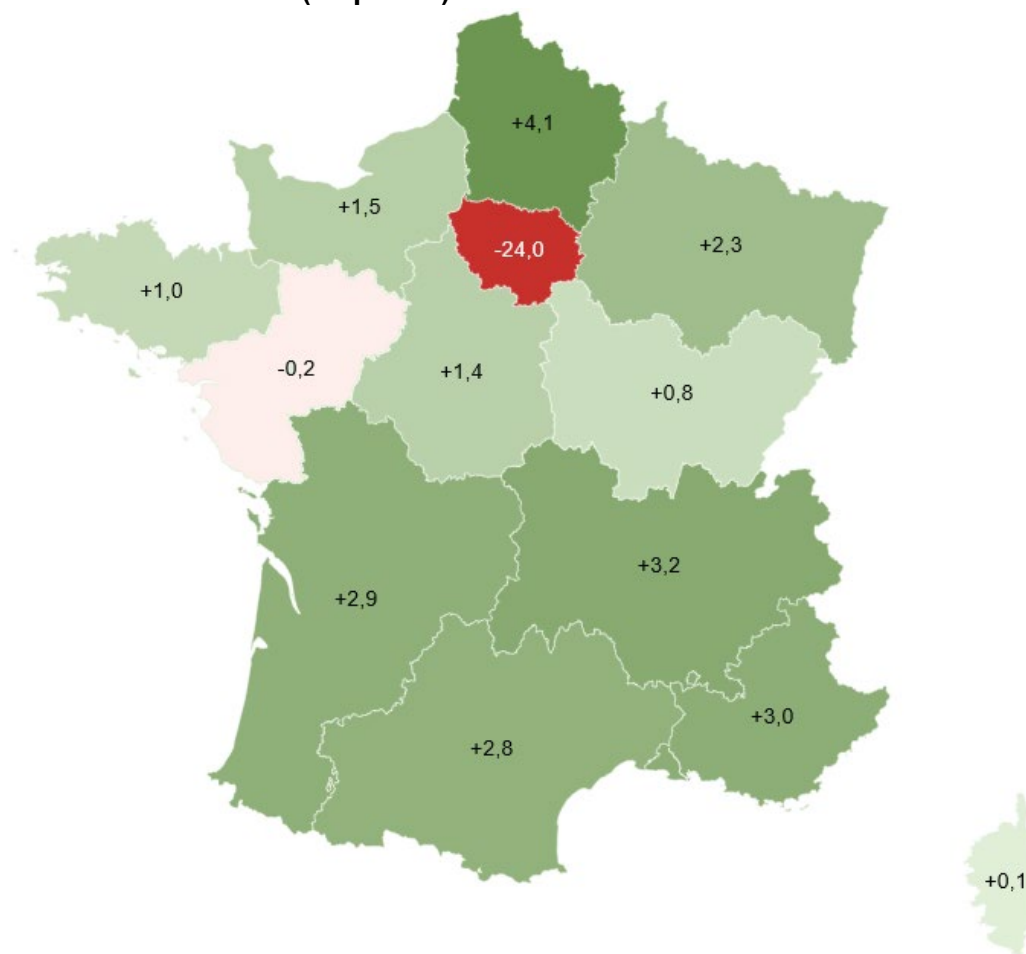
Conséquence de la crise sanitaire (fermeture prolongée des salles, application du passe sanitaire et reprise difficile de la fréquentation), la part occupée par les établissements de projection cinématographique dans les masses salariales régionales baisse significativement entre 2019 et 2021. Cette évolution est particulièrement marquée pour cinq régions : la Provence-Alpes-Côte d'Azur (14,9 % en 2021, soit -10,3 points par rapport à 2019), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,5 %, soit -8,0 points), le Centre-Val de Loire (22,7 %, soit -7,6 points) ainsi que la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine (respectivement 24,1 % et 13,5 %, soit -7,0 points chacune).

E. L'impact extrarégional des activités de production et postproduction

L'activité économique des établissements des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma peut également être appréhendée au regard de leur impact sur l'emploi qu'ils génèrent dans les autres régions, et qui peut s'expliquer par l'attractivité extrarégionale des établissements (y compris travail frontalier), le développement des pratiques de travail à distance, ou encore le déploiement de tournages cinématographiques et audiovisuels dans d'autres régions. La confrontation de la répartition des masses salariales régionales selon la localisation des établissements et le lieu de résidence des salariés rend plus particulièrement compte d'un écart marqué pour les activités de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle (1,3 point d'écart en moyenne par région contre 0,7 point d'écart en moyenne pour les activités de distribution et d'édition, 0,7 point pour les activités de diffusion télévisuelle et 0,3 point pour les activités de projection). De façon plus précise, le poids des masses salariales de la production et de la postproduction cinématographique et audiovisuelle varie significativement pour quatre régions : l'Ile-de-France, pour laquelle les salariés franciliens représentent 75,8 % de l'ensemble de la masse salariale des entreprises de ce secteur d'activité contre 84,6 % par les établissements franciliens, les Hauts-de-France (2,3 % contre 0,9 %), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (3,4 % contre 2,2 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (3,9 % contre 2,9 %). Pour ces trois dernières régions, ces écarts témoignent d'un impact économique local positif de l'activité des entreprises de production et de postproduction audiovisuelle et cinématographique implantés dans d'autres régions. A l'inverse, l'écart constaté en Ile-de-France rend compte d'une activité extrafrancilienne importante des établissements de la région (une partie de la masse salariale des établissements franciliens allouée aux salariés résidant dans d'autres régions).

Ces écarts sont d'autant plus marqués en considérant plus spécifiquement les emplois intermittents, et témoignent plus spécifiquement de l'impact des tournages sur l'emploi local. Tandis que 76,9 % des salariés intermittents sont rattachés à des établissements de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle franciliens, seuls 52,8 % résident dans la région. Si la quasi-intégralité des régions françaises bénéficie de cette décentralisation des tournages en 2021, six en tirent particulièrement profit comme en attestent les écarts importants : les Hauts-de-France (5,3 % des intermittents salariés par des entreprises de production ou postproduction cinématographique et audiovisuelle résident dans la région, soit 4,1 points de plus que la part d'intermittents salariés par des établissements de la région), la région Auvergne-Rhône-Alpes (5,9 %, soit +3,2 pts), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,2 %, soit +3,0 pts), la Nouvelle-Aquitaine (5,6 %, soit +2,9 points), l'Occitanie (6,5 %, soit +2,8 points) et le Grand Est (3,6 %, soit +2,3 points). Parmi ces régions, la part du nombre de salariés résidant dans la région augmente significativement pour les régions Hauts-de-France et Grand Est entre 2017 (respectivement 3,9 % et 2,5 % de l'ensemble des salariés intermittents) et 2021 (5,3 % et 3,6 % de l'ensemble). Les deux régions bénéficient notamment d'une situation géographique favorable, permettant le développement des coproductions frontalières (belges, luxembourgeoises et allemandes). Les autres régions se démarquent par ailleurs à l'échelle nationale par la mise en place de politiques volontaristes d'attractivité en matière de production cinématographique (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine), production audiovisuelle (implantation des feuilletons quotidiens en Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et production de films d'animation (pôles d'excellence à Angoulême en Nouvelle-Aquitaine et à Bourg-lès-Valence en Auvergne-Rhône-Alpes).

Impact extrarégional des activités de production et postproduction sur l'emploi des intermittents en 2021 (en points)



Les évolutions présentées correspondent à la différence constatée entre le poids des régions selon le nombre de salariés intermittents *résidant* dans la région et le nombre d'intermittents salariés d'*établissements implantés* dans la région.

Exemple : 3,6 % des salariés intermittents des entreprises de la production et de la postproduction cinématographique et audiovisuelle résident en région Grand Est en 2021, tandis que les établissements implantés dans la région Grand Est emploient 1,3 % des intermittents du secteur ; l'impact des activités extrarégionales de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle sur l'emploi local (tournages initiés dans la région Grand Est par des sociétés implantées dans d'autres régions) est par conséquent de +2,3 points.

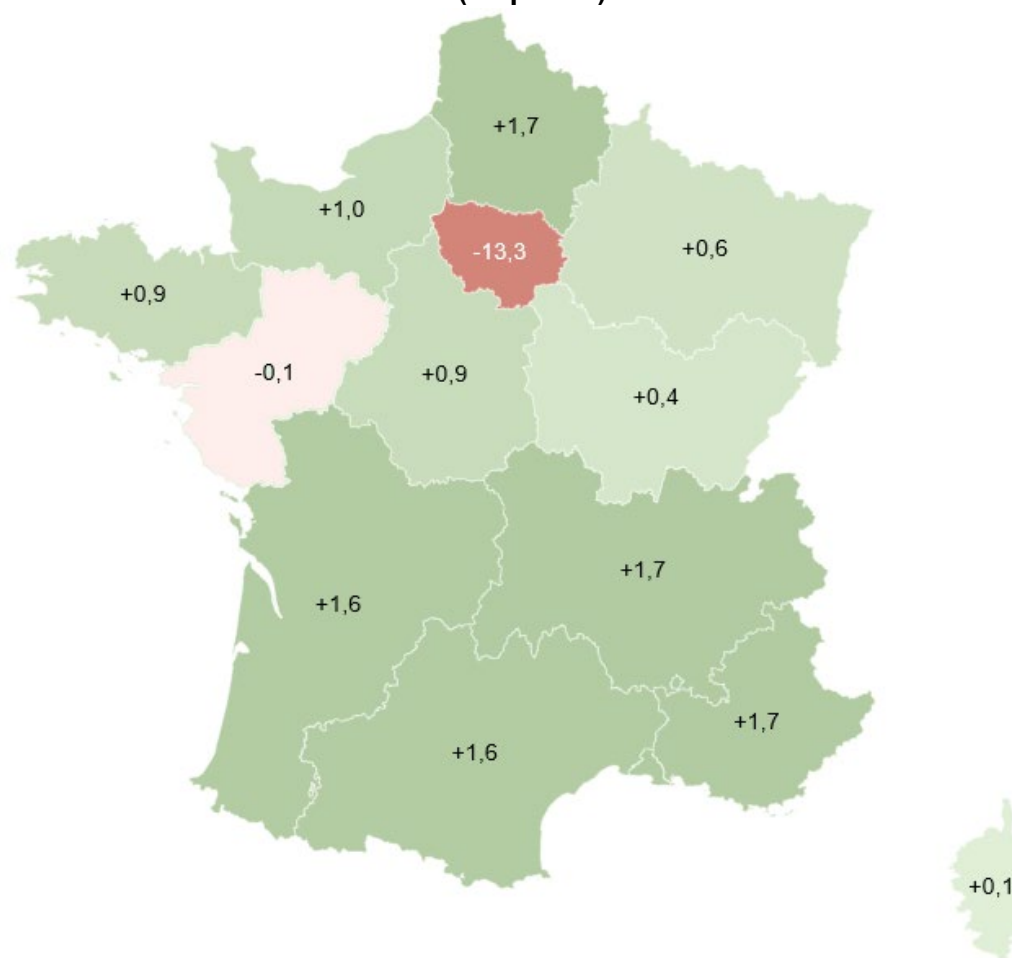
Base : établissements de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle (codes NAF 5911A, 5911B, 5911C et 5912Z).

Source : CNC-Audiens.

L'étude plus spécifique par catégorie professionnelle témoigne toutefois d'un impact extrarégional des tournages plus prononcé sur les emplois artistiques. Tandis que toutes les régions métropolitaines (en dehors de la Corse) présentent un écart d'au moins un point sur l'emploi des artistes intermittents, c'est le cas de moins de la moitié d'entre elles pour l'emploi de techniciens non cadres : l'Île-de-France (-12,7 points), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+2,2 points), l'Occitanie (+2,1 points), les Hauts-de-France (+1,9 point), la Nouvelle-Aquitaine (+1,6 point) et le Grand Est (+1,0 point). Les écarts se réduisent par ailleurs davantage sur les emplois de techniciens intermittents cadres, avec seulement deux régions qui affichent un écart d'au moins un point : l'Île-de-France (-1,4 point) et les Pays de la Loire (-2,7 points). Ces écarts rendent compte du type d'emplois générés par les tournages dans les autres régions, qui concernent en premier lieu les artistes (acteurs, interprètes et figurants) et ont un impact plus modéré sur l'emploi de techniciens locaux.

L'impact économique extraterritorial des établissements de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle est par conséquent modéré. En comparant les masses salariales captées par les salariés intermittents des différentes régions françaises et celles dégagées par les établissements implantés dans ces régions, seule l'Île-de-France affiche un écart supérieur à 2,0 points (-13,3 points). Ces moindres variations des masses salariales par rapport aux effectifs salariés s'expliquent ainsi par la nature des emplois artistiques visés par les entreprises de production et de postproduction dans les autres régions, les figurants étant le plus généralement salariés sur de très courtes périodes avec de faibles rémunérations.

Impact extrarégional des activités de production et postproduction sur la masse salariale des intermittents en 2021 (en points)



Les évolutions présentées correspondent à la différence constatée entre le poids des régions selon la masse salariale captée par les intermittents *résidant* dans la région et la masse salariale dégagée par les intermittents salariés des établissements de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle *implantés dans la région*.

Exemple : 1,2 % de la masse salariale des entreprises de la production et de la postproduction cinématographique et audiovisuelle est captée par des salariés qui résident en région Grand Est, tandis que les établissements de la région génèrent 0,6 % de la masse salariale du secteur ; l'impact des activités extrarégionales de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle sur la masse salariale régionale est par conséquent de +0,6 point.

Base : établissements de production et postproduction cinématographique et audiovisuelle (codes NAF 5911A, 5911B, 5911C et 5912Z).

Source : CNC-Audiens.

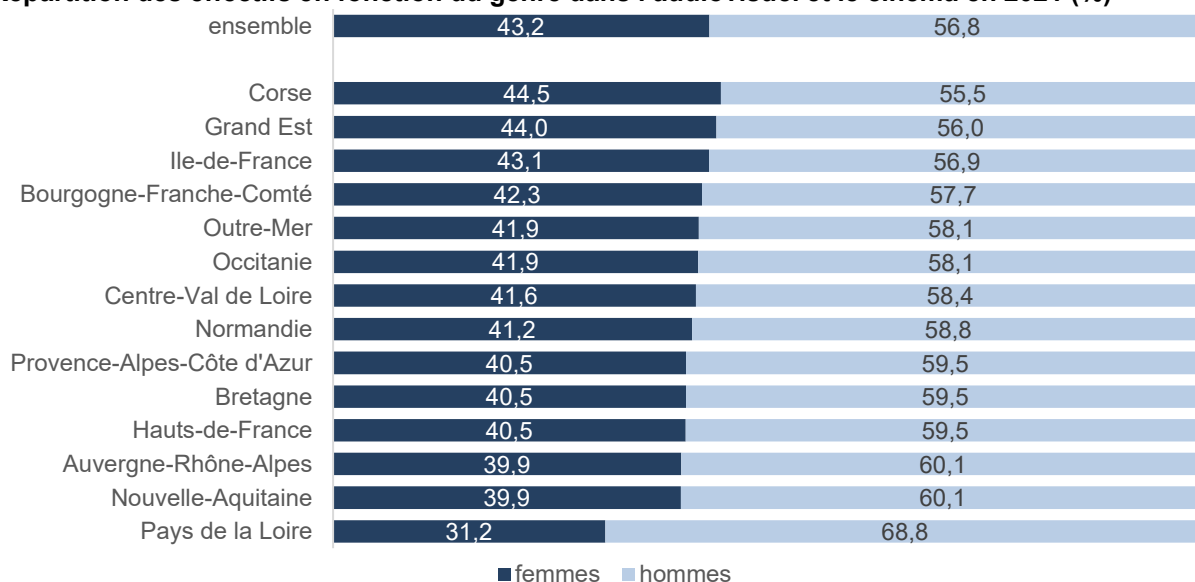
F. La place des femmes dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma

En 2021, 97 638 femmes sont salariées des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma en France, soit 43,2 % de l'ensemble des effectifs, une part relativement stable sur les cinq dernières années (entre 42,9 % en 2017 et 43,4 % en 2018).

Leur part varie selon les régions : elle est la plus importante en Corse (44,5 % des effectifs), dans le Grand Est (44,0 %), en Ile-de-France (43,1 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (42,3 %).

Entre 2017 et 2021, plusieurs régions observent une augmentation progressive de la part de femmes dans leurs effectifs. Cette évolution est principalement marquée en Corse (+5,0 points entre 2017 et 2021), dans les départements et régions d'Outre-Mer (+4,9 points), en Occitanie (+4,9 points), dans les Pays de la Loire (+1,2 points) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+1,1 point). Dans les autres régions, la part de femmes au sein des effectifs des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma varie sans qu'aucune tendance ne puisse être dégagée.

Répartition des effectifs en fonction du genre dans l'audiovisuel et le cinéma en 2021 (%)



Source : Audiens.

La part de femmes dans la masse salariale est moins importante que dans les effectifs en 2021 : 1,6 Md€ est capté par les femmes en 2021, soit 39,4 % de la masse salariale totale. Seules deux régions présentent une part de femmes plus importante dans la masse salariale que dans les effectifs : le Grand Est (46,1 %) et la Bretagne (40,7 %).

Seuls les établissements de distribution de films pour le cinéma observent une courte majorité de femmes dans leurs effectifs (50,4 %), quoiqu'en nette diminution sur cinq ans (55,7 % en 2017).

Une baisse de la part de femmes est également perceptible au sein des établissements de projection cinématographique. Majoritaires avant la pandémie (51,3 % des effectifs en 2019), elles sont moins nombreuses en 2021 (49,4 %). Pour autant, seules trois régions présentent une part légèrement minoritaire dans les effectifs des établissements de projection cinématographique en 2021 : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (49,4 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (48,0 %) et l'Ile-de-France (45,2 %).

En dehors de ces deux secteurs d'activité, la part de femmes est inférieure à celle des hommes dans l'ensemble des régions françaises.

G. Types de contrats

En 2021, les salariés intermittents représentent 69,6 % des effectifs des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma, une part au plus haut au regard des années précédentes (66,4 % en 2020, 66,9 % en 2019 et 2018, 65,2 % en 2017).

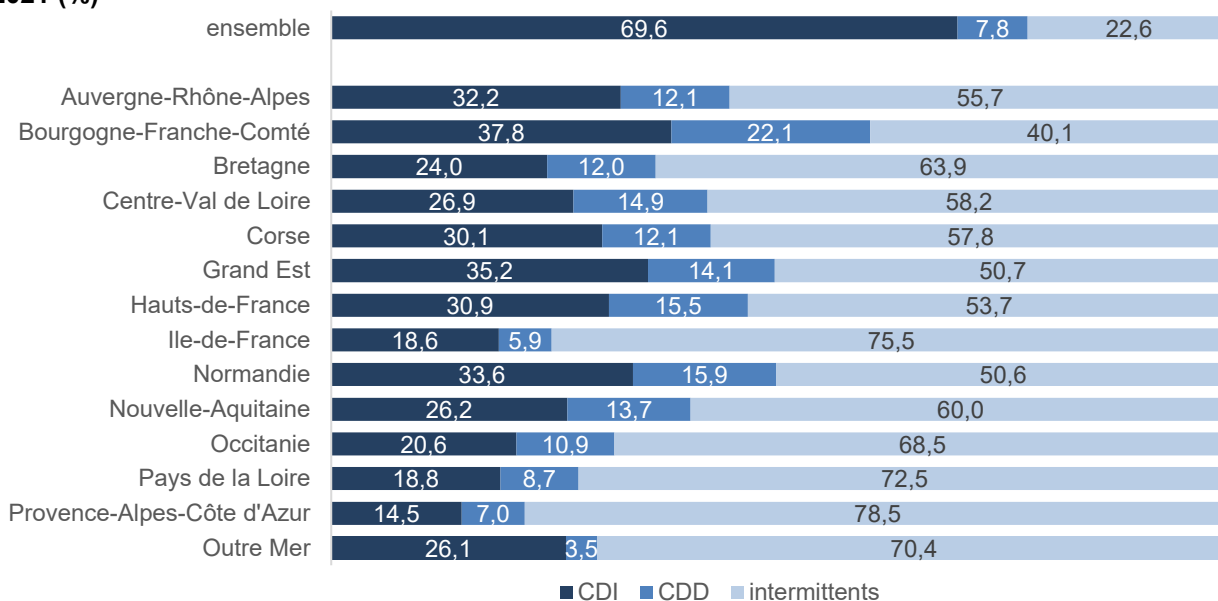
Seule la Bourgogne-Franche-Comté présente une majorité de salariés permanents en CDD ou en CDI dans ses effectifs en 2021 (59,9 % des effectifs). Cette part s'explique par l'importance des activités de diffusion télévisuelle et de projection cinématographique (85,7 % de la masse salariale), deux champs d'activité composés en grande majorité de salariés permanents. A l'inverse, la masse salariale générée par les établissements de production et de postproduction cinématographique et audiovisuelle, principaux employeurs de salariés intermittents, est, en Bourgogne-Franche-Comté, la plus faible constatée en 2021 (2,87 M€), derrière la Corse (2,91 M€) et la Normandie (5,51 M€).

Les femmes sont moins représentées au sein des emplois intermittents. En 2021, 41,7 % des effectifs intermittents sont des femmes. Seules l'Île-de-France (41,9 %), l'Occitanie (41,8 %), la Corse (40,3 %) et les départements et régions d'Outre-Mer (42,7 %) présentent une part de femmes intermittentes supérieure à 40 % en 2021.

A l'inverse, les femmes sont majoritaires au sein des effectifs permanents en CDD (51,7 % en 2021). Ce constat se vérifie dans l'ensemble des régions excepté en Occitanie (48,2 %) et dans les départements et régions d'Outre-Mer (48,1 %).

Seule la région Grand Est présente une majorité de femmes permanentes en CDI en 2021, à 52,0 % des effectifs (45,2 % au niveau national).

Effectifs des secteurs audiovisuels et cinématographiques selon le type de contrat en 2021 (%)



Source : CNC.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Démographie

Population (2021) : 8,1 M

Population active (2020) : 3,5 M

PIB régional (2020) : 269 Md€

Taux de chômage (2021) : 6,9 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

7,39 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

111

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

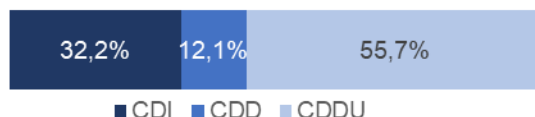
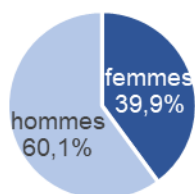
764

Établissements en 2021
+10,7 % / 2020
+13,0 % / 2019

dont
production / postproduction : 581
distribution / édition : 8
diffusion télévisuelle : 16
projection cinématographique : 159

9 505

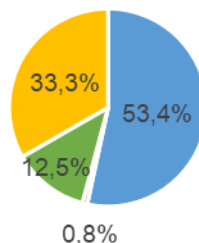
Salariés en 2021
+22,5 % / 2020
+6,9 % / 2019



136,8 M€

Masse salariale en 2021
+18,0 % / 2020
+8,4 % / 2019

soit
3,4 %
de la masse salariale
nationale

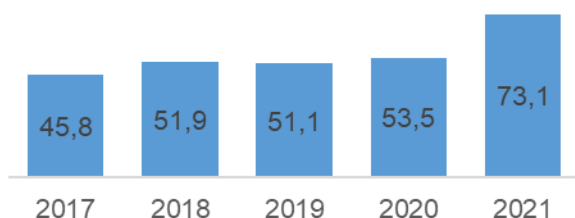


- production - postproduction
- distribution cinéma - édition vidéo
- projection cinéma
- diffusion télévisuelle

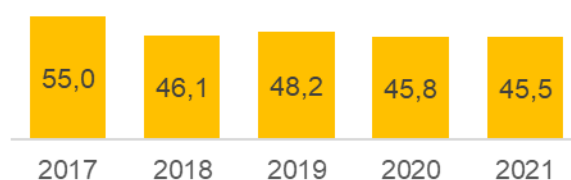
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition



projection cinématographique



Source : Audiens

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Démographie

Population (2021) : 2,8 M

Population active (2020) : 1,1 M

PIB régional (2020) : 76 Md€

Taux de chômage (2021) : 6,6 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

1,43 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

52

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

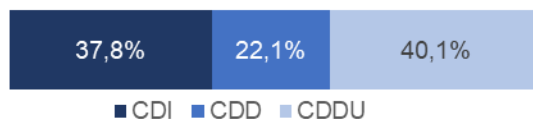
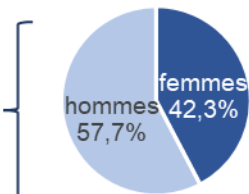
142

Établissements en 2021
+2,2 % / 2020
+9,2 % / 2019

dont
production / postproduction : 85
distribution / édition : 0
diffusion télévisuelle : 10
projection cinématographique : 47

1 487

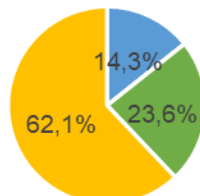
Salariés en 2021
+21,4 % / 2020
-5,0 % / 2019



20,1 M€

Masse salariale en 2021
+6,9 % / 2020
-9,1 % / 2019

soit
0,5 %
de la masse salariale nationale

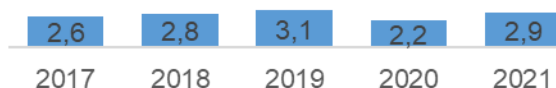


■ production - postproduction
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

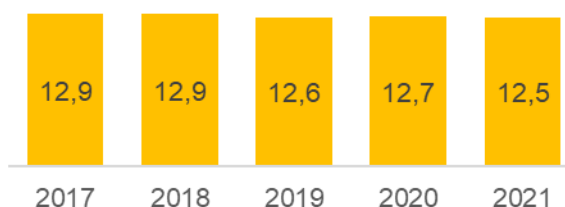
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

pas d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021.

projection cinématographique



Source : Audiens

BRETAGNE

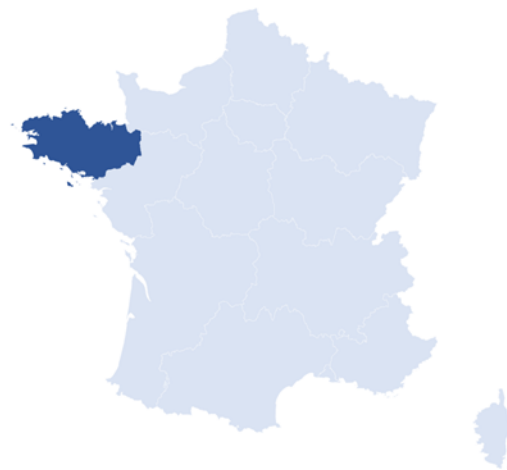
Démographie

Population (2021) : 3,4 M

Population active (2020) : 1,4 M

PIB régional (2020) : 100 Md€

Taux de chômage (2021) : 6,3 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

4,96 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

105

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

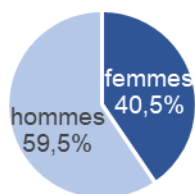
303

Établissements en 2021
+11,8 % / 2020
+11,8 % / 2019

dont
production / postproduction : 213
distribution / édition : 0
diffusion télévisuelle : 9
projection cinématographique : 81

4 320

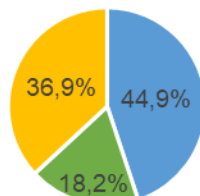
Salariés en 2021
+27,1 % / 2020
+15,3 % / 2019



37,3 M€

Masse salariale en 2021
+15,4 % / 2020
+1,5 % / 2019

soit
0,9 %
de la masse salariale
nationale

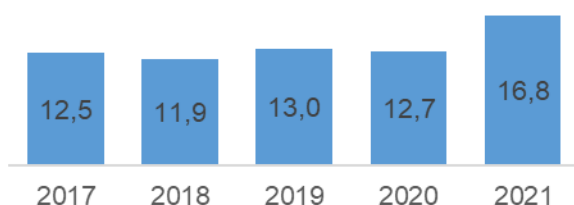


■ production - postproduction
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

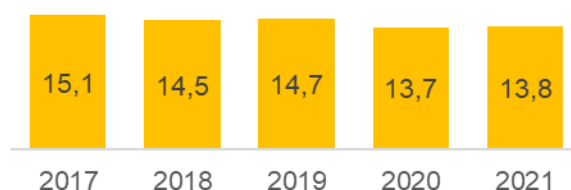
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



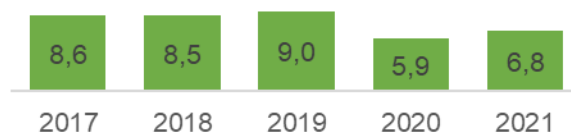
diffusion télévisuelle



distribution, édition

pas d'établissements de distribution ou
d'édition actifs dans la région en 2021.

projection cinématographique



Source : Audiens

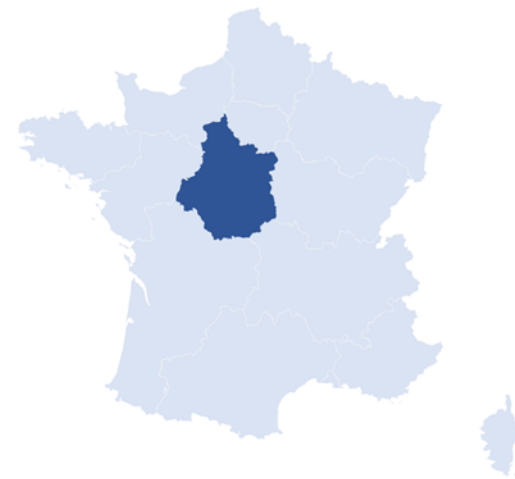
Démographie

Population (2021) : 2,6 M

Population active (2020) : 1,0 M

PIB régional (2020) : 72 Md€

Taux de chômage (2021) : 7,1 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

2,05 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

120

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

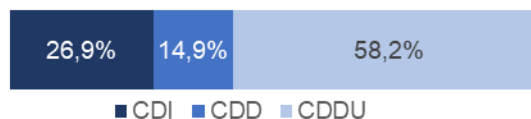
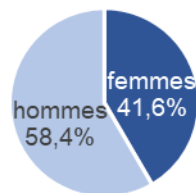
159

Établissements en 2021
+15,2 % / 2020
+16,1 % / 2019

dont
production / postproduction : 121
distribution / édition : 2
diffusion télévisuelle : 3
projection cinématographique : 33

2 024

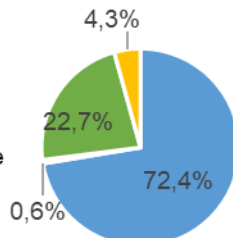
Salariés en 2021
+25,0 % / 2020
+12,3 % / 2019



18,4 M€

Masse salariale en 2021
+7,2 % / 2020
-6,2 % / 2019

soit
0,5 %
de la masse salariale nationale

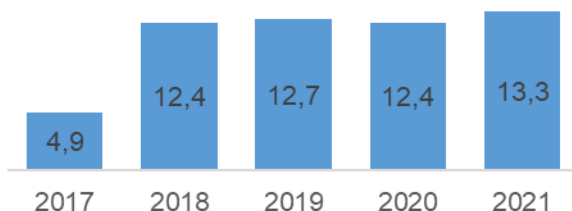


■ production - postproduction
■ distribution cinéma - édition vidéo
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle

nombre d'établissements de diffusion télévisuelle actifs dans la région en 2021 insuffisant.

distribution, édition

nombre d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

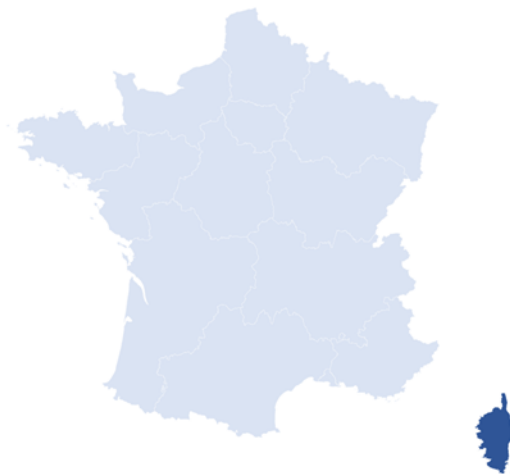
Démographie

Population (2021) : 0,3 M

Population active (2020) : 0,1 M

PIB régional (2020) : 9 Md€

Taux de chômage (2021) : 6,9 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

4,00 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

98

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

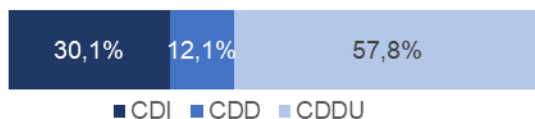
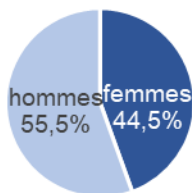
60

Établissements en 2021
+1,7 % / 2020
+7,1 % / 2019

dont
production / postproduction : 48
distribution / édition : 0
diffusion télévisuelle : 3
projection cinématographique : 9

1 005

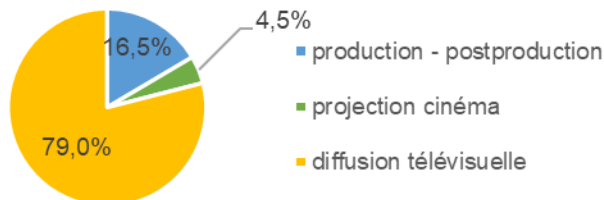
Salariés en 2021
+18,9 % / 2020
+12,5 % / 2019



17,7 M€

Masse salariale en 2021
+9,6 % / 2020
+7,1 % / 2019

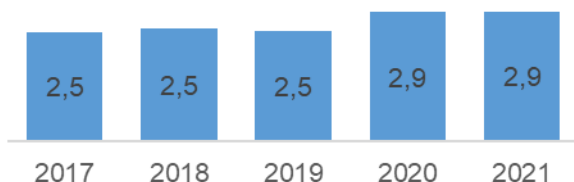
soit
0,4 %
de la masse salariale nationale



Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle

nombre d'établissements de diffusion télévisuelle actifs dans la région en 2021 insuffisant.

distribution, édition

pas d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021.

projection cinématographique



Source : Audiens

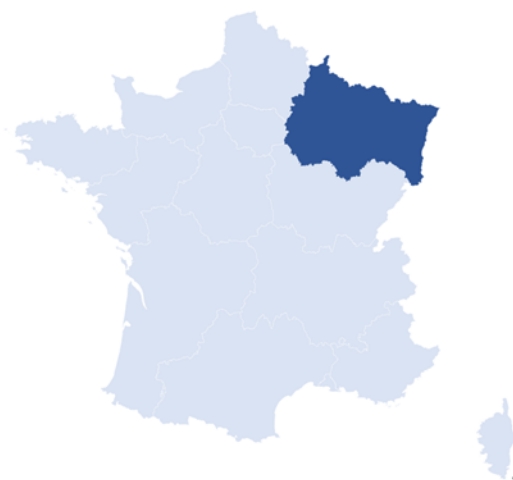
Démographie

Population (2021) : 5,5 M

Population active (2020) : 2,1 M

PIB régional (2020) : 153 Md€

Taux de chômage (2021) : 7,6 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

7,52 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

196

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

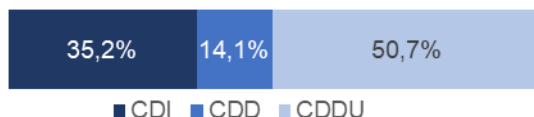
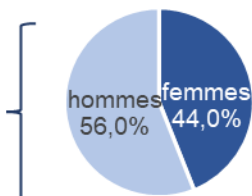
263

Établissements en 2021
+4,4 % / 2020
+4,8 % / 2019

dont
production / postproduction : 182
distribution / édition : 2
diffusion télévisuelle : 23
projection cinématographique : 56

5 147

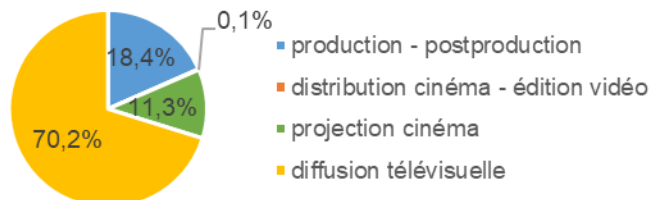
Salariés en 2021
+14,7 % / 2020
-7,4 % / 2019



83,0 M€

Masse salariale en 2021
+3,8 % / 2020
-6,7 % / 2019

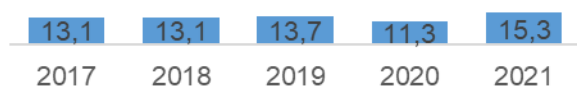
soit
2,1 %
de la masse salariale
nationale



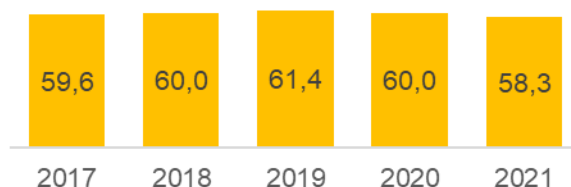
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de
distribution ou d'édition actifs dans la
région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

HAUTS-DE-FRANCE

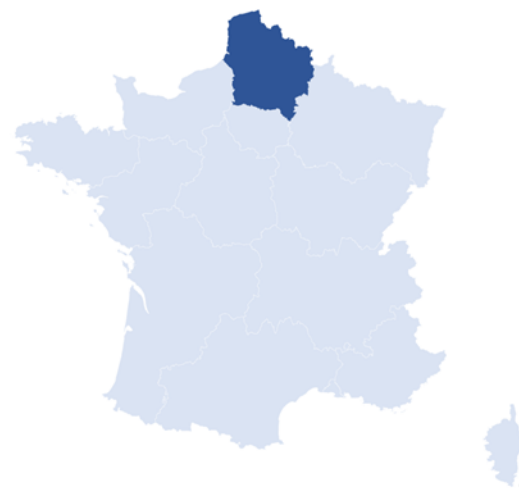
Démographie

Population (2021) : 6,0 M

Population active (2020) : 2,2 M

PIB régional (2020) : 162 Md€

Taux de chômage (2021) : 9,4 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

12,32 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

202

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

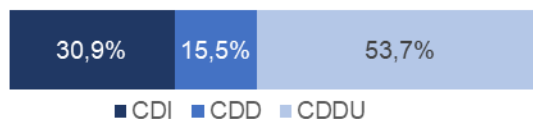
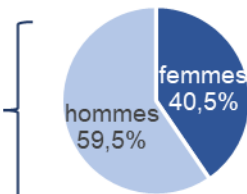
290

Établissements en 2021
+8,6 % / 2020
+9,8 % / 2019

dont
production / postproduction : 205
distribution / édition : 2
diffusion télévisuelle : 19
projection cinématographique : 64

4 222

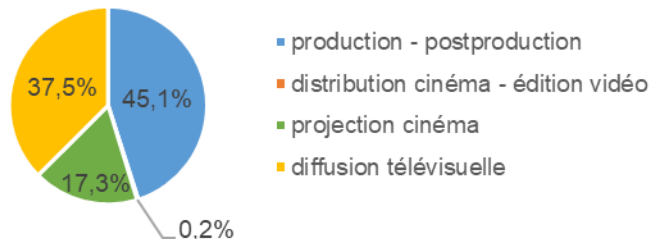
Salariés en 2021
+6,7 % / 2020
-13,7 % / 2019



53,6 M€

Masse salariale en 2021
+17,2 % / 2020
-2,5 % / 2019

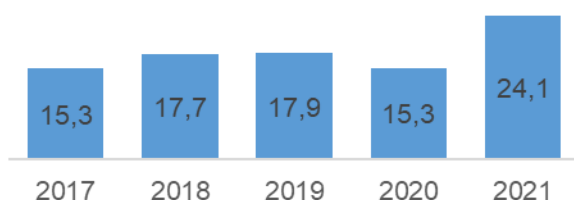
soit
1,3 %
de la masse salariale
nationale



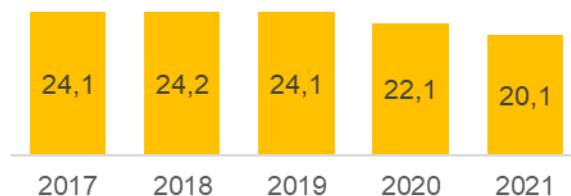
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de
distribution ou d'édition actifs dans la
région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

ILE-DE-FRANCE

Démographie

Population (2021) : 12,3 M

Population active (2020) : 6,5 M

PIB régional (2020) : 710 Md€

Taux de chômage (2021) : 7,5 %

Source : INSEE



Soutiens régionaux

19,14 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

215

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

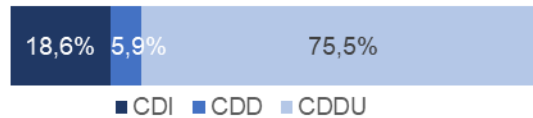
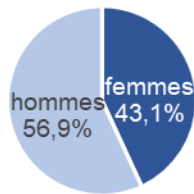
6 968

Établissements en 2021
+7,2 % / 2020
+5,1 % / 2019

dont
production / postproduction : 6 540
distribution / édition : 152
diffusion télévisuelle : 93
projection cinématographique : 183

186 658

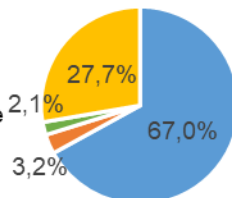
Salariés en 2021
+21,1 % / 2020
+8,4 % / 2019



3 221,3 M€

Masse salariale en 2021
+14,8 % / 2020
+6,3 % / 2019

soit
79,8 %
de la masse salariale
nationale

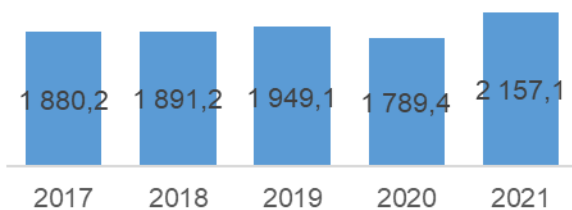


- production - postproduction
- distribution cinéma - édition vidéo
- projection cinéma
- diffusion télévisuelle

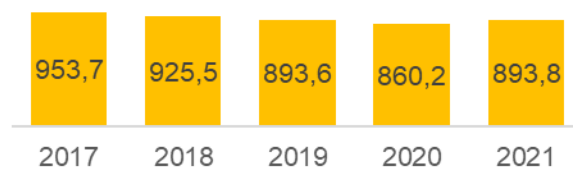
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

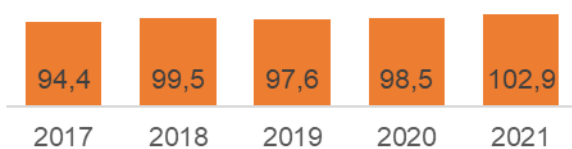
production, postproduction



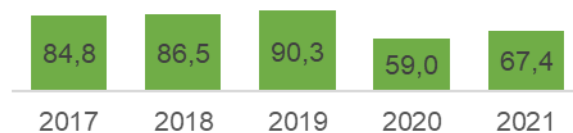
diffusion télévisuelle



distribution, édition



projection cinématographique



Source : Audiens

Démographie

Population (2021) : 3,3 M

Population active (2020) : 1,3 M

PIB régional (2020) : 90 Md€

Taux de chômage (2021) : 7,6 %

Source : INSEE



Soutiens régionaux

2,16 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

102

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

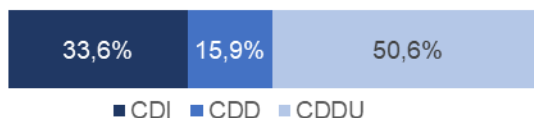
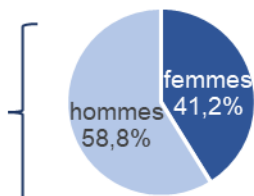
212

Établissements en 2021
+14,6 % / 2020
+16,5 % / 2019

dont
production / postproduction : 137
distribution / édition : 1
diffusion télévisuelle : 9
projection cinématographique : 65

2 053

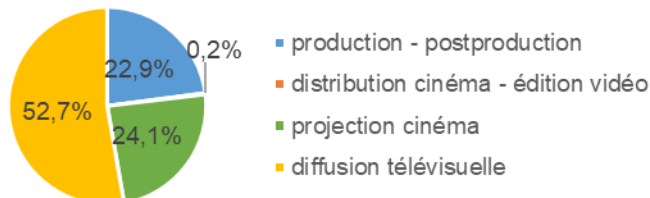
Salariés en 2021
+14,6 % / 2020
+8,0 % / 2019



24,0 M€

Masse salariale en 2021
+8,0 % / 2020
-11,4 % / 2019

soit
0,6 %
de la masse salariale nationale



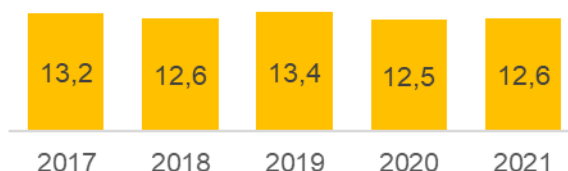
Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

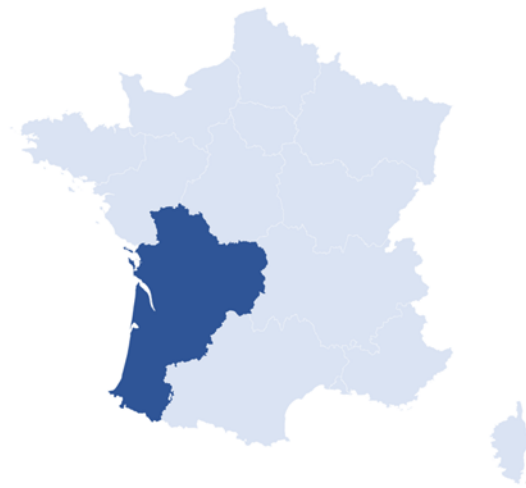
Démographie

Population (2021) : 6,1 M

Population active (2020) : 2,5 M

PIB régional (2020) : 172 Md€

Taux de chômage (2021) : 7,1 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

13,88 M€

Engagements conventionnels en 2021
(collectivités régionales et
infrarégionales)

376

Soutiens apportés à la
production en 2021
(courts métrages, longs
métrages, œuvres
audiovisuelles et
expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

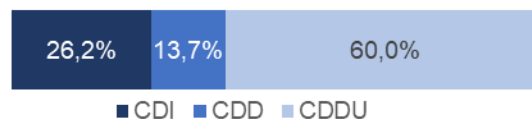
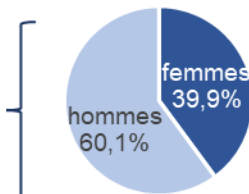
526

Établissements en 2021
+4,0 % / 2020
+4,4 % / 2019

dont
production / postproduction : 395
distribution / édition : 1
diffusion télévisuelle : 14
projection cinématographique : 116

8 278

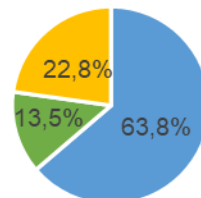
Salariés en 2021
+23,2 % / 2020
-8,4 % / 2019



103,8 M€

Masse salariale en 2021
+22,1 % / 2020
+8,1 % / 2019

soit
2,6 %
de la masse salariale
nationale

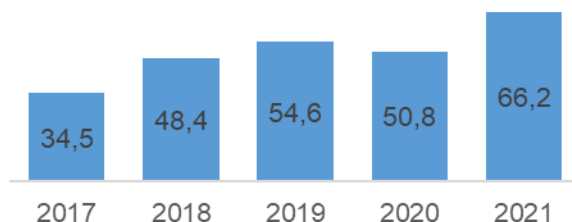


■ production - postproduction
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de
distribution ou d'édition actifs dans la
région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

OCCITANIE

Démographie

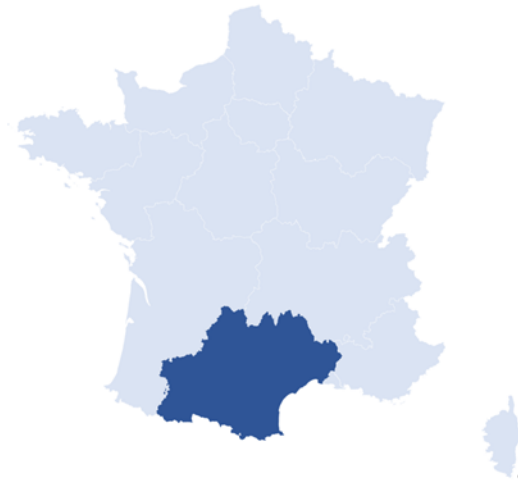
Population (2021) : 6,0 M

Population active (2020) : 2,4 M

PIB régional (2020) : 169 Md€

Taux de chômage (2021) : 9,3 %

Source : INSEE



Soutiens régionaux

5,25 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

125

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

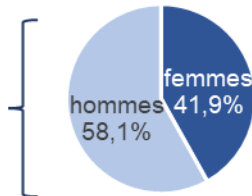
547

Établissements en 2021
+11,6 % / 2020
+11,9 % / 2019

dont
production / postproduction : 429
distribution / édition : 4
diffusion télévisuelle : 23
projection cinématographique : 91

10 047

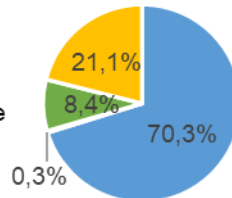
Salariés en 2021
+52,2 % / 2020
+58,0 % / 2019



108,1 M€

Masse salariale en 2021
+31,5 % / 2020
+20,4 % / 2019

soit
2,7 %
de la masse salariale nationale

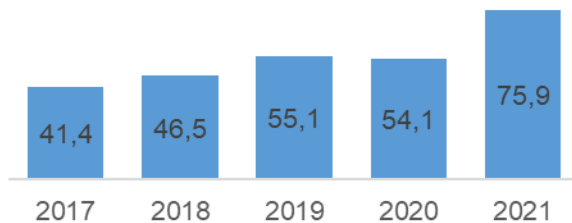


■ production - postproduction
■ distribution cinéma - édition vidéo
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

PAYS DE LA LOIRE

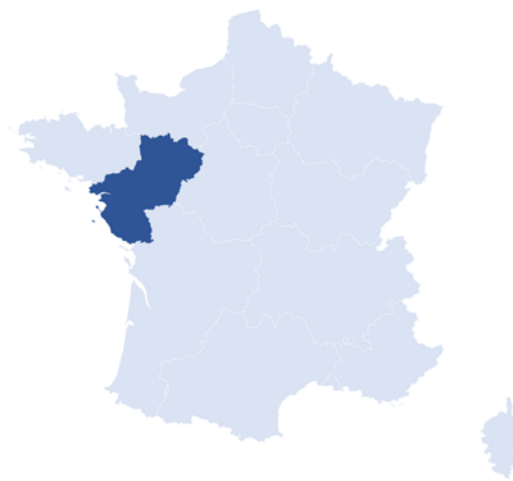
Démographie

Population (2021) : 3,8 M

Population active (2020) : 1,6 M

PIB régional (2020) : 116 Md€

Taux de chômage (2021) : 6,5 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

2,70 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

59

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

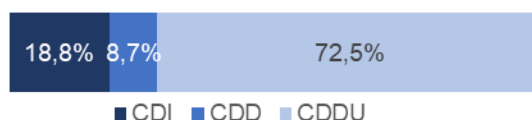
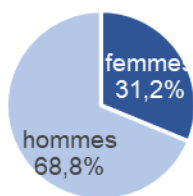
293

Établissements en 2021
+9,3 % / 2020
+11,0 % / 2019

dont
production / postproduction : 226
distribution / édition : 1
diffusion télévisuelle : 12
projection cinématographique : 54

5 286

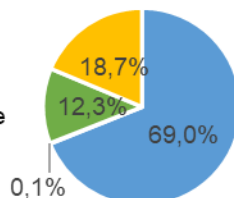
Salariés en 2021
+19,6 % / 2020
+9,7 % / 2019



49,0 M€

Masse salariale en 2021
-7,2 % / 2020
+2,3 % / 2019

soit
1,2 %
de la masse salariale nationale

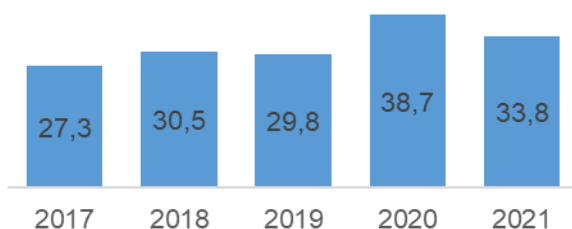


■ production - postproduction
■ distribution cinéma - édition vidéo
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle



distribution, édition

nombre d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Démographie

Population (2021) : 5,1 M

Population active (2020) : 2,1 M

PIB régional (2020) : 161 Md€

Taux de chômage (2021) : 8,9 %



Source : INSEE

Soutiens régionaux

7,92 M€

Engagements conventionnels en 2021 (collectivités régionales et infrarégionales)

180

Soutiens apportés à la production en 2021 (courts métrages, longs métrages, œuvres audiovisuelles et expériences numériques)

Source : CNC – DCTP

L'emploi généré par les établissements de la région

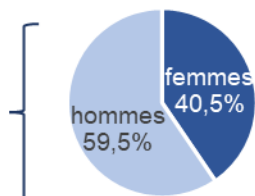
612

Établissements en 2021
+10,9 % / 2020
+11,5 % / 2019

dont
production / postproduction : 497
distribution / édition : 5
diffusion télévisuelle : 12
projection cinématographique : 98

12 517

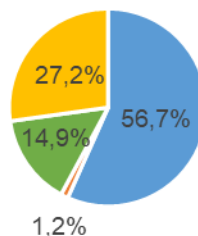
Salariés en 2021
+25,1 % / 2020
+17,4 % / 2019



98,7 M€

Masse salariale en 2021
+23,7 % / 2020
+7,9 % / 2019

soit
2,4 %
de la masse salariale nationale

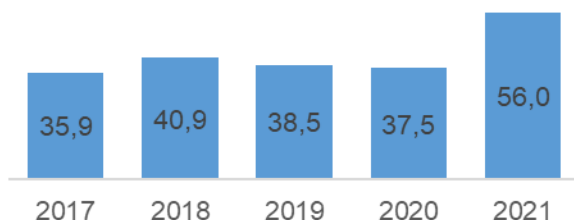


■ production - postproduction
■ distribution cinéma - édition vidéo
■ projection cinéma
■ diffusion télévisuelle

Source : Audiens

Masse salariale par secteur d'activité (M€)

production, postproduction



diffusion télévisuelle




distribution, édition

nombre d'établissements de distribution ou d'édition actifs dans la région en 2021 insuffisant.

projection cinématographique



Source : Audiens



**L'emploi en régions
en 2021**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
impression : Stipa
décembre 2022

